



Ne pas diffuser

**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil communal
le 17 ou le 24 juin 2021**

RAPPORT N° 18/2021 AU CONSEIL COMMUNAL

**Crédits supplémentaires au budget
communal de l'exercice 2021 - 1ère série**

Commission des Finances

Ville de Vevey

Préavis N° 18/2021 Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2021 – 1^{ère} série

Rapport

En date du 12 mars 2021 la Commission a traité le préavis lors d'une séance ordinaire.

Étaient présents : tous les membres et/ou suppléants, sauf Antoine Stübi, excusé et Nuno Dos Santos, non-excuse.

1. Entrée en matière générale :

La parole n'est pas demandée.

2. Crédits supplémentaires :

2.1. Compte 251.3161.01 : bureaux pour l'administration :

Un commissaire explique que les locaux étaient précédemment déjà occupés par des bureaux.

M. Schneider ajoute que les bureaux sont déjà câblés et équipés de la fibre optique. Ils sont prêts sans grand frais.

Il est passé au vote. Le crédit est accepté à l'unanimité.

2.2. Compte 352.3654 : Gratuité stationnement :

La discussion n'est pas demandée. Le crédit est accepté à l'unanimité.

2.3. Compte 470.3142 : Remplacement armoire d'éclairage :

La discussion n'est pas demandée. Le crédit est accepté à l'unanimité.

2.4. Compte 470.3143 : Pose de nouveaux mats :

Un commissaire se questionne sur la pertinence de ce crédit supplémentaire.

M. Christen explique qu'il s'agit d'une question de formulation.

M. Debonneville explique que les mâts ont été remplacés car ils se sont avérés défectueux. Au moment de la décision par la Municipalité, on ne savait pas encore si les mâts étaient défectueux.

Il est passé au vote : Le crédit est accepté à l'unanimité.

2.4. Compte 600.3301 : Remboursement aux abonnés parkings

Un commissaire demande s'il s'agit de la gratuité ou d'un remboursement partiel.

M. Debonneville répond qu'il s'agit d'une gratuité proportionnelle.

Il est passé au vote : le crédit est accepté à l'unanimité.

3. Conclusions

En conclusions, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

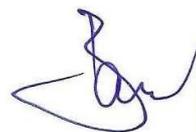
Vu : le préavis N° 18/2021, concernant les « Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2021 – 1^{ère} série » ;

Vu : le rapport de la Commission des Finances, chargée de rapporter sur cet objet, qui a été mis à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2021 tels que présentés dans le présent préavis, pour un montant total de CHF 137'758.10

Au nom de la Commission des Finances



Francis Baud
Président